

## Critères diagnostiques

La présence d'au moins 4 des 11 critères « de classification » proposés par l'ACR permet d'affirmer l'existence d'un LES avec une sensibilité et une spécificité de 96 %.

Ces critères, qui surreprésentent les items dermatologiques, sont des critères de classification et ne doivent pas être utilisés dans un but diagnostique à l'échelon individuel (par exemple : le diagnostic de lupus systémique pourra être posé devant un patient avec une polyarthrite, des anticorps anti-nucléaires et des anticorps anti-Sm alors qu'il n'a que 3 critères ACR). Ils ne sont notamment pas pertinents pour identifier un éventuel LES chez un malade porteur d'un SAPL.

***Critères proposés par l'American College of Rheumatology (ACR) en 1982 et mis à jour par l'ACR en 1997.***

**Quatre critères simultanés ou successifs sont nécessaires pour classer la maladie comme un lupus systémique**

1. Rash malaire
2. Lupus discoïde
3. Photosensibilité
4. Ulcérations orales ou nasopharyngées
5. Arthrites non érosives touchant au moins 2 articulations périphériques, caractérisées par une douleur, un gonflement ou un épanchement
6. Pleurésie ou péricardite
7. Protéinurie persistante > 0,5 g/jour ou cylindrurie
8. Convulsions ou psychose (en l'absence de cause médicamenteuse ou métabolique) ;
10. Atteinte hématologique :
  - anémie hémolytique,
  - leucopénie < 4 000/ $\mu$ l constatée à 2 reprises
  - lymphopénie < 1 500/ $\mu$ l constatée à 2 reprises
  - thrombopénie < 100 000/ $\mu$ l, en l'absence de drogues cytopéniantes
11. Titre anormal de facteurs antinucléaires par immunofluorescence (en l'absence de drogues inductrices)
12. Perturbations immunologiques :
  - Titre anormal d'anticorps anti-ADN natif,
  - anticorps anti-Sm, ou présence d'anticorps antiphospholipides : sérologie syphilitique dissociée constatée à 2 reprises en 6 mois ou anticoagulant circulant de type lupique ou titre anormal d'anticorps anticardioline en IgG ou IgM.

### Référence :

Lupus érythémateux systémique. PNDS ( 2010 )